



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradation des finances publiques

Question au Gouvernement n° 4599

Texte de la question

DÉGRADATION DES FINANCES PUBLIQUES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ma question s'adresse à monsieur le Premier ministre. Le quinquennat s'achève, les milliards pleuvent et les désastres budgétaires sont réels. Vous portez la responsabilité du renoncement à maîtriser l'endettement de notre pays. Alors que nos finances publiques n'ont jamais été aussi dégradées, voilà que vous préférez dissimuler vos erreurs plutôt que d'assumer votre responsabilité.

M. Patrick Hetzel. Très bien !

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est en effet près de 100 milliards de dettes qui ont été masquées par un tour de passe-passe opéré sur les marchés financiers au moyen des primes d'émission, une technique déjà dénoncée en 2016 par la Cour des comptes.

Mme Virginie Duby-Muller. Bravo !

Mme Marie-Christine Dalloz. La vraie dette publique devrait donc frôler les 120 % du PIB à la fin de cette année plutôt que de s'établir à 115,6 % comme le prévoyait le budget insincère du Gouvernement. Nous avons abordé la crise dans une situation bien plus dégradée que nos partenaires et nous en payons le prix fort.

M. Patrick Hetzel. Eh oui !

Mme Marie-Christine Dalloz. Je ne parle pas des dépenses d'urgence mises en œuvre pendant la crise sanitaire, mais bien de l'abandon des réformes structurelles promises par le candidat Macron. Vos choix sont le résultat d'un manque de courage politique. La réalité, c'est que la comptabilité du « en même temps » laissera des traces indélébiles sur nos finances publiques...

M. Patrick Hetzel. Très juste !

Mme Marie-Christine Dalloz. ...et que la France subit un véritable déclassement au plan européen. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous ranger votre carnet de chèques électoral ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance. (*« Et de la dette ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie, des finances et de la relance*. Nous avons affronté au cours des quinze dernières années deux crises : celle de 2010 et celle de 2020.

M. Pierre Cordier. Et celle de 2008 ?

M. Bruno Le Maire, *ministre*. Au sortir de la crise de 2010, la France accusait 30 % de dettes publiques supplémentaires, le chômage était monté à plus de 10 % et la croissance était à zéro. Joli résultat !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

La crise de 2020 a eu pour effet d'augmenter la dette de vingt-six points – pas de trente –, mais nous avons une croissance qui va dépasser les 6 % en 2021 (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), nous avons retrouvé plus tôt que prévu le niveau d'activité d'avant la crise, nous avons le taux d'emploi le plus élevé depuis cinquante ans, et nous avons l'un des meilleurs taux de croissance de la zone euro. Jugez la différence – les Français la jugeront – entre ceux qui savent gérer une crise et ceux qui ont échoué ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.)

Quant à la manipulation sur les émissions de dette dont vous parlez, madame Dalloz, vous savez parfaitement, car vous êtes une spécialiste de la commission des finances, que lorsqu'on émet une dette à un taux d'intérêt négatif parce que la situation économique est bonne, il est d'usage, en France comme dans tous les pays européens, de récupérer l'argent qui est lié à l'émission négative de la dette afin que cela contribue au désendettement.

Cette pratique n'est pas française, mais européenne, et acceptée par tous les instituts comptables. N'allez donc pas chercher des difficultés où il n'y en a pas : nous en avons suffisamment à résoudre sans que vous en rajoutiez ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Monsieur le ministre de l'économie et des finances,...

M. Maxime Minot. Et de la dette !

Mme Marie-Christine Dalloz. ...premièrement, les 100 milliards dont je parlais ne se situent pas à ce niveau : nous retrouvons là votre marque de fabrique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

Deuxièmement, depuis l'arrivée au pouvoir de votre majorité, les dépenses publiques ont explosé par rapport au précédent quinquennat, celui de François Hollande, qui n'était tout de même pas une réussite sur ce point. (*Protestations sur les bancs du groupe SOC.*) Il n'y a pas de quoi être fier ! La réalité, c'est que le Premier ministre et le Président de la République tirent leur carnet de chèques à chaque sortie. Ces dépenses de campagne électorale sont inacceptables !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4599

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2021](#)